



Direction de l'administration générale

Pôle jeunesse et Culture du Devois

ALSH pour Adolescents

Espaces jeunesse et multimédia

☎ 04 67 58 15 62 / 06 42 32 30 50 / 06 30 27 76 87

GS / CP

DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR ADOLESCENTS ESPACES JEUNESSE ET MULTIMEDIA / ACTIONS JEUNESSE

L'inscription à l'ALSH pour Adolescents permet d'accéder :

- **aux espaces jeunesse et multimédia**
(Enfants scolarisés en classe de 6^{ème} ou à partir de 12 ans)
- **aux « actions jeunesse » moyennant une participation supplémentaire***
(Activités, sorties, soirées, mini-camps, semaines de multi-activités, camps,...)

PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION :

- Le bulletin d'inscription ALSH Ados dûment complété et signé
- La fiche santé dûment complétée (pages 2 et 3 du bulletin d'inscription)
- Une photo d'identité
- Une attestation parentale d'assurance responsabilité civile **et individuelle accident**
- Une attestation signée par le médecin qui stipule que les **vaccinations obligatoires sont à jour** et/ou la photocopie des vaccinations obligatoires (carnet santé)
- L'avis d'imposition 2016 (revenus 2015) pour une inscription entre sept. et déc. 2017 et à partir du 1^{er} janvier 2018 fournir l'avis d'imposition 2017 (revenus 2016)
- Un chèque de 15,00 € libellé à l'ordre de « **Régie jeunesse et multimédia St Gély** »
(*droit d'accès aux « actions jeunesse », payable une fois pour l'année scolaire en cours*)
- Ordonnance obligatoire en cas de traitement médical (asthme, allergies, prise de médicaments...)

L'aide aux vacances et aux loisirs CAF est acceptée à condition que les allocataires bénéficiaires nous fournissent leur N° d'allocataire afin que l'on puisse bloquer les fonds car l'enveloppe destinée à ces aides est plafonnée par la CAF (*sorties et mini-camps de l'espace Jeunesse, semaines de multi-activités, camps,...*).

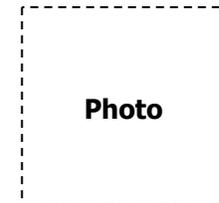
Date :

L'équipe d'animation

* La tarification des « actions jeunesse » est modulée en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge par foyer

L'inscription à l'ALSH pour Adolescents permet d'accéder :

- aux espaces jeunesse et multimédia
- aux actions jeunesse moyennant une participation supplémentaire (activités, sorties, soirées et mini-camps, semaines de multi-activités, camps,...)



Direction de l'administration générale
Pôle Jeunesse et Culture du Devoir
☎ 04 67 58 15 62 / 06 42 32 30 50 / 06 30 27 76 87
GS / CP

ATTESTATION ET AUTORISATION PARENTALE 2017-2018

Je soussigné(e),..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce document et

Autorise :

- ☞ mon enfant à participer aux activités proposées dans le cadre des « actions jeunesse et sports », à être transporté en minibus sur les différents lieux d'activités ou à se rendre par ses propres moyens sur les lieux de rendez-vous fixés (Espaces Jeunesse et Multimédia, Installations Sportives, salles et lieux d'activités,...).
- ☞ les personnes assurant l'encadrement à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie générale...) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.
- ☞ l'équipe d'animation et l'organisateur à utiliser l'image de l'adhérent sur support photographique, informatique ou vidéo pour la présentation et la communication des actions du service jeunesse et sports.

Certifie avoir pris connaissance:

- ☞ des informations générales du fonctionnement des « actions jeunesse et sports » de l'ALSH pour adolescents.
- ☞ du fonctionnement de la « régie Jeunesse et Multimédia St Gély ».
- ☞ des règlements de fonctionnement, de la charte d'utilisation d'accès à internet et des conditions générales du fonctionnement des espaces jeunesse et multimédia.

(Ces documents seront affichés et consultables à l'espace jeunesse, ainsi que sur le site internet de la commune. Ils seront remis aux utilisateurs qui en feront la demande).

et déclare y souscrire entièrement.

M'engage s'il y a lieu :

- ☞ à rembourser à la municipalité les frais médicaux occasionnés en cas d'intervention du médecin.
- ☞ à signaler les problèmes de santé de mon enfant (régime alimentaire, asthme, maladie, hospitalisation, lunettes, lentilles, prothèses auditives et/ou dentaires, etc....) et à fournir le traitement médical (ordonnance + médicament) pour que celui-ci puisse être administré, en cas de besoin, par l'équipe d'animation.

Autorise **N'autorise pas *** (cochez la case correspondante)
mon enfant à fréquenter la structure d'accueil « Espaces jeunesse et multimédia ».

Fait à SAINT-GELY-DU-FESC, le

Signature des parents
Précédée de la mention « lu et approuvé »

BULLETIN D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR ADOLESCENTS ESPACES JEUNESSE ET MULTIMEDIA / ACTIONS JEUNESSE

ENFANT

Nom : Prénom : Garçon Fille
Date de Naissance :/...../..... Lieu de Naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Courriel de l'enfant : ☎ Port. de l'enfant :
Numéro de sécurité sociale couvrant l'enfant :
Régime d'appartenance : Régime Général, fonctionnaires, maritime et autres... (CPAM)
 Régime Agricole (MSA) Régimes spéciaux : assemblée nationale, sénat y compris parlementaires
Numéro d'allocataire CAF :
Nom et numéro de votre assurance responsabilité civile et individuelle accident (joindre la photocopie).
.....
Nom et téléphone de votre mutuelle santé :

PARENTS (ou responsable légal)

Responsable légal 1 :

Nom : ☎ portable :
Prénom : ☎ domicile :
Profession : ☎ travail :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
.....
Courriel :

Responsable légal 2 :

Nom : ☎ portable :
Prénom : ☎ domicile :
Profession : ☎ travail :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
.....
Courriel :

Personne à joindre en cas d'absence des parents :

Nom : ☎ portable :
Prénom : ☎ domicile :
.....
☎ travail :

*** si l'enfant n'est pas autorisé à fréquenter les « Espaces jeunesse et multimédia », il ne pourra pas participer aux sorties, soirées et activités proposées par les animateurs de ces structures.**

